



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ,

Le vingt-six septembre,

Le Conseil municipal de la commune d'AURONS dûment convoqué, s'est réuni en Salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence du Maire Christian DENANS,

N° 2025-25

Date de la convocation municipale : 22 septembre 2025
(art. L2121-11 du CGCT)

OBJET :
ELECTION DES
ADJOINTS AU MAIRE

Présents :

Mmes Laetitia BAUDOT - Magali BERGUES - Mélanie GALVEZ - Natacha GRISONI -
Sophie KERNEN - Aurore PIETTE -

MM. Marc BELLUAU - Daniel BOCCA - Jean de PALEVILLE - Christian DENANS - Sylvain GONDRIY - Stéphan LUCIBELLO - Roger OUIILLASTRE - Stéphane ROLLIN.

Absent excusé : M. Alain BROUSSE qui donne pouvoir à M. Christian DENANS.

Aussitôt après l'installation du nouveau conseil municipal et l'élection de son maire, ce dernier rappelle à l'Assemblée que la première séance du conseil est également consacrée à l'élection à scrutin secret de ses adjoints, selon des modalités identiques à celles de sa propre élection.

Il rappelle qu'en application de la délibération 2014/04 du 09/05/2014, la commune dispose à ce jour d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit au maximum : $15 \times 30 \% = 4$ (quatre) adjoints, conformément aux articles L 2122-1 et L 2122-2 du CGCT.

Après avoir donné lecture des articles L 2122-4, L 2122-7 et L 2122-7-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection de ses adjoints. Après propositions du maire et appel à candidatures, chaque conseiller municipal a remis dans l'urne son bulletin de vote sur papier blanc, à l'exception d'un conseiller municipal qui a souhaité s'abstenir pour chacune des élections d'adjoints.

Les résultats obtenus après dépouillement des votes sont portés au procès-verbal annexé à la présente. Sont proclamés et immédiatement installés :

Mme Sophie KERNEN KRIEGER	Première Adjointe
M. Daniel BOCCA	Deuxième Adjoint
Mme Mélanie GALVEZ	Troisième Adjointe
M. Stéphan LUCIBELLO	Quatrième Adjoint

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.

La secrétaire de séance,

Natacha GRISONI

Le maire d'AURONS,

Christian DENANS